

La chaîne de l'espoir

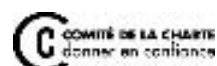
Ensemble, sauvons des enfants

RAPPORT FINANCIER 2008

Exercice clos au 31 décembre 2008

96, rue Didot - 75014 Paris - France
☎ + 33 (0)1 44 12 66 66 - Fax + 33 (0)1 44 12 66 67
www.chainedelespoir.org
CCP 3703700 B LA SOURCE

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ASSIMILEE FISCALEMENT
A UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



RAPPORT DU TRESORIER

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du Trésorier pour l'année 2008.

En 2008, le total des produits de La Chaîne de l'Espoir, y compris les produits financiers et exceptionnels, ont atteint 11 654 K€.

Les dépenses totales, y compris les charges financières et exceptionnelles, se sont élevées à 11 185 K€.

Cet exercice se traduit donc par un excédent de 469 K€.

Le résultat financier, positif de K€ 75 en 2008 (de 93 K€ en 2007) provient essentiellement de l'augmentation des plus values sur valeurs mobilières de placement (VMP), et des intérêts, en raison de l'augmentation des fonds placés.

Les chiffres 2008 du rapport sont tirés du Compte Emplois Ressources, qui est désormais considéré comme le document de référence pour les associations.

LES RESSOURCES (11 654 K€)

Globalement en 2008, les ressources opérationnelles ont atteint 11 115 K€ et sont supérieures d'environ 251 K€ à celles de 2007, soit une augmentation de 2.3 %.

Les produits ayant comme origine le marketing direct représentent 71 % (6212/8695), contre 67 % en 2007, du total des dons reçus par l'association (non compris le Parrainage et les subventions liées à l'emploi).

LES EMPLOIS (11 185 K€)

Niveau global de charges : Les charges 2008 sont pratiquement au même niveau que celles de 2007(+ 0.40 %).

Soins Enfants :

L'exercice constate une baisse d'un montant de K€ 360, ce qui est conforme aux recommandations du comité financier, concernant les soins en France.

Les soins à l'Etranger sont restés stables (+0.8%).

Développement :

- Mailings : K€ 2 485, contre K€ 2 248 en 2007, traduisant les investissements destinés à augmenter la part des ressources émanant des prélèvements automatiques.

- Frais d'information et de communication : K€ 433 contre K€ 303 en 2007. Augmentation liée à l'intervention d'une agence de communication, spécialisée dans la relation presse.

Frais de fonctionnement de l'organisme :

Ces dépenses agrègent les couts de fonctionnement des services qui ne peuvent être imputés directement sur les activités.

Elles passent de K€ 717 à K€ 662 en 2008 soit une diminution de 8% qui s'explique par le départ en cours d'année d'un salarié, non remplacé.

CONTRIBUTIONS ET DONS EN NATURE

En 2008, l'association a bénéficié des participations non monétaires suivantes :

I – Le Volontariat

Le traitement des opérations administratives permet de connaître avec précision le nombre de volontaires (chirurgiens, médecins, infirmiers, anesthésistes) en missions pour le compte de La Chaîne de l'Espoir.

Durant l'exercice 2008 le temps passé, soit 3 549 jours ouvrables (environ 118 mois équivalent temps plein) a été estimé à K€ 887 (sur la base d'un coût moyen par journée estimé à €. 250).

II – Le Bénévolat

La valorisation de ce temps passé, à un salaire horaire moyen de €. 25 en 2008, charges patronales incluses, aboutit à un montant de K€ 518.

III – Les Locaux

L'hôpital Broussais met à la disposition de la Chaîne de l'Espoir, des bureaux et un local de stockage. La valorisation de cette mise à disposition pour une superficie de 900 m² environ, au tarif moyen annuel de €. 450 du m² des bureaux à Paris,

représente l'équivalent d'un loyer annuel brut de K€. 405. En déduisant les charges payées par La Chaîne de l'Espoir pour K€. 48, on obtient une économie sur le loyer de K€. 357.

Ainsi le total des opérations liées aux contributions volontaires en nature peut être estimé à K€ 1 762.

Il est à noter le soutien important mené par les familles d'accueil des enfants hospitalisés en France : accueil à domicile (hébergement, nourriture, sorties), déplacements divers (à l'aéroport, à l'occasion des différentes consultations dans les hôpitaux, réunion de coordination avec les permanents de l'association)...

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice fait ressortir un excédent de K€. 469.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat au Fonds associatif.

EVOLUTION DES RATIOS DE GESTION

Quelques mots sur les ratios d'évolution de la structure que vous trouverez à la fin de ce rapport :

1. Les dépenses de siège, ramenées au total des dépenses opérationnelles, présentent un ratio de 6 %. Il reste dans la tendance observée au cours des précédents exercices.
2. Les frais de mailing rapportés au montant de la collecte, avec un ratio de 38 %, identique à celui de 2007, traduit la poursuite de l'investissement concernant la recherche de nouveaux donateurs, et l'augmentation des prélèvements automatiques.
3. Les ratios, qui correspondent respectivement au montant des dépenses opérationnelles (64 %) et des dépenses administratives (36 %), par rapport au total des dépenses d'exploitation sont en phase avec les objectifs de l'association.

Il est cependant à souligner que l'action humanitaire d'une part, et les règles légales de fonctionnement des associations, contribuent à augmenter la part du traitement administratif.

BUDGET DE L'EXERCICE 2009

Le budget proposé par le Trésorier, est soumis à votre acceptation, préalablement à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

D'un montant total d'environ 8.5 millions d'euros, il est basé volontairement sur une hypothèse basse compte tenu du contexte de crise actuel.

Recettes

Les recettes opérationnelles sont estimées à 8 502 K€ :

- **Collectes de fonds "Grand public"** : avec 4 600 K€ de recettes attendues, elles tiennent compte du contexte général de crise.

- **Collecte de fonds "Partenaires et sponsors"** : K€ 1 700. Ce montant traduit la tendance de baisse observée sur 2008.

- **Subventions publiques** : elles comprennent :

* "Subvention" de 500 K€ de l'Agence Française de Développement

* Subvention AP-HP DE 100 K€.

- **Parrainage** : Stabilité pour l'exercice 2009.

Charges

Les charges opérationnelles sont estimées à 8 239 K€. Elles se décomposent sur les postes suivants

- **Soins aux enfants en France** : 1 153 K€ (enfants que l'on amène en France, en provenance de l'étranger, pour les opérer à Paris, Toulouse, Nantes, Caen, Lyon). Nous avons décidé, compte tenu de l'incertitude qui pèse sur la collecte Grand Public en raison du contexte économique, de réduire le nombre d'enfants opérés en France.

- **Soins aux enfants à l'étranger** : estimé à 2 866 K€, concerne les missions connues et répertoriées à ce jour (centres de cardiologie à Phnom Penh, l'hôpital de Kaboul, Sénégal, Colombie, Egypte, Mozambique, Viêt-Nam..).

- **Charges de fonctionnement du siège** : en diminution en raison du départ de deux salariés, non remplacés. Leur niveau reste cependant raisonnables, et ne devraient pas dépasser 6 % du total des charges de l'exercice.

- **Développement** : ce chapitre fait référence notamment

- au marketing direct : K€ 1 870 ;

- au partenariat : K€ 200 ;

- à la communication : K€ 200.

CONCLUSION

L'évolution de la Chaîne de l'Espoir s'est poursuivie en 2008, quoique de façon moins rapide et plus maîtrisée que les années précédentes.

L'Association a été confrontée à de nouveaux défis et a dû s'adapter pour y répondre de façon stratégique et opérationnelle.

Le budget 2009 se situe dans cette dynamique, afin d'être disponible pour les nouveaux défis de cette année, et notamment sa part d'imprévu dû à la situation de crise économique que nous vivons.

Je tiens à souligner l'importance pour l'association des contributions en nature, non seulement comme une économie de charges, mais aussi et surtout comme un élément déterminant dans le cadre de la pérennité et du développement des actions de La Chaîne de l'Espoir. A ce titre, nous souhaitons saluer le merveilleux travail accompli par les familles d'accueil, dont la participation n'a pas pu être chiffrée, et qui représente un encouragement important dans le support que ces familles apportent aux actions menées par l'association. A toutes ces personnes un fraternel merci.

Emile DINET
Trésorier

BILAN COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXES

LA CHAINE DE L'ESPOIR

BILAN

A C T I F	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort	Net	Net
Actif immobilisé				
Concessions, brevets, droits similaires €	118 758	118 758		€ 36 575
Constructions	3 462 708	3 462 707	1	1
Autres immobilisations corporelles	281 581	281 581		42 122
Autres immobilisations financières	4 322		4 322	5 308
Total Actif Immobilisé	3 867 369	3 863 046	4 323	84 006
Actif circulant				
Avances & acomptes versés sur commandes	2 365		2 365	2 196
Créances usagers et compte				195
Autres créances	783 158		783 158	282 627
Valeurs mobilières de placement	2 256 147		2 256 147	2 622 400
Disponibilités	970 758		970 758	679 849
Charges constatées d'avance	20 529		20 529	11 845
Total Actif Circulant	4 032 958		4 032 958	3 599 111
Ecart de conversion actif	17 673		17 673	
TOTAL ACTIF	€ 7 918 000	3 863 046	4 054 953	€ 3 683 117

Le Bilan, le Compte de résultats et l'Annexe des comptes, forment un tout indissociable.

LA CHAINE DE L'ESPOIR

BILAN

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
Fonds Associatifs		
Fonds associatifs	€ 921 160 €	618 474
Reserve projets divers	184 822	184 822
Résultat de l'exercice	469 074	302 687
Total Fonds Associatifs	1 575 057	1 105 983
Autres Fonds Associatifs		
Provisions pour risques et charges	17 673	100 000
Fonds dédiés	51 200	344 524
Total Autres Fonds Associatifs	68 873	444 524
Dettes		
Dettes fournisseurs	1 243 677	1 264 463
Dettes fiscales et sociales	247 257	343 916
Autres	686 439	377 399
Produits constatés d'avance	231 610	146 832
Total Dettes	2 408 984	2 132 610
Ecarts de conversion passif	2 039	
TOTAL PASSIF	€ 4 054 953 €	3 683 117

Le Bilan, le Compte de résultats et l'Annexe des comptes, forment un tout indissociable.

LA CHAINE DE L'ESPOIR

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation		
Collecte de fonds	€ 8 677 433 €	8 439 829
Produits du parrainage	1 496 302	1 550 178
Autres produits	130 278	412 368
Subventions d'exploitation	823 705	743 679
Total (I)	11 127 718	11 146 054
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	8 094 751	8 218 445
Impôts, taxes et versements assimilés	109 411	89 248
Rémunérations du personnel	919 661	953 699
Charges sociales	391 419	408 463
Dotations aux amortissements	37 357	35 341
Dotations aux provisions	17 673	
Autres charges	1 403 356	1 304 535
Total (II)	10 973 629	11 009 732
Résultat d'exploitation (I)-(II) (III)	€ 154 089 €	136 322
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	1 830	2 594
Différences positives de change		7 940
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	72 861	92 035
Total (IV)	74 691	102 568
Charges financières		
Différences négatives de change		9 567
Total (V)		9 567
Résultat financier (IV)-(V) = (VI)	€ 74 691 €	93 001
Résultat courant (III)+(VI) (VII)	€ 228 781 €	229 323

Le Bilan, le Compte de résultats et l'Annexe des comptes, forment un tout indissociable.

	31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	€ 22 204 €	7 227
Total (VIII)	22 204	7 227
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 631	10 087
Sur opérations en capital		73 154
Dotations aux amortissements et provisions	66 603	
Total (IX)	75 234	83 241
Résultat exceptionnel (VIII)-(IX) (X)	€ (53 030) €	(76 015)
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	429 865	188 367
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-136 542	-38 989
TOTAL DES PRODUITS	11 654 479	11 444 216
TOTAL DES CHARGES	11 185 404	11 141 529
RESULTAT bénéfice (ou perte)	€ 469 074 €	302 687
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Volontariat (équipes médicales)	887 250	647 750
Bénévolat	517 500	231 250
Dons en nature (Locaux)	356 805	360 094
Total des contributions volontaires en nature	€ 1 761 555 €	1 239 094
Charges		
Secours en nature	887 250	647 750
Personnel bénévole	517 500	231 350
Mise à disposition gratuite de biens et services	356 805	360 094
Total des contributions volontaires en nature	€ 1 761 555 €	1 239 194

Le Bilan, le Compte de résultats et l'Annexe des comptes, forment un tout indissociable.

LA CHAINE DE L'ESPOIR

ANNEXE DES COMPTES

au 1 janvier 2008

au 31 décembre 2008

PREAMBULE

L'exercice social clos le	31 déc 2008	a une durée de	12 mois
L'exercice précédent clos le	31 déc 2007	a une durée de	12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **€. 4 054 953**

Le résultat net comptable est un excédent de **€. 469 074**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 mai 2009.

NOTE 1 : RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement n° 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

D'une manière générale, c'est le principe des créances et des dettes (et non celui des recettes / dépenses) qui a été retenu pour l'établissement des comptes. Ainsi, les produits comprennent les subventions notifiées.

Les chèques reçus jusqu'au 15 janvier 2009, en ce qui concerne les mailings et le 12 février 2009 pour le parrainage, en réponse à des mailings, datés de 2008, sont inclus dans les recettes encaissées 2008, y compris en ce qui concerne le parrainage.

Les dons reçus des sponsors, sont traités au cas par cas, en fonction de l'engagement auxquels ils se rapportent.

Cette pratique est constante d'une année sur l'autre, avec des dates adaptées en fonction des événements.

Les charges constatées d'avance se rapportent à la partie des dépenses qui concernent l'année suivante, mais dont la facture a été reçue et comptabilisée durant l'exercice.

NOTE 2 : OPTIONS ET METHODES D'EVALUATION COMPTABLES

Pas de changement par rapport aux exercices antérieurs.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

En 2008, il a été décidé d'enregistrer en Immobilisations, figurant à l'actif du bilan, uniquement les dépenses relatives aux Installations et Aménagements. Cette décision est motivée par les deux raisons suivantes

-renforcer le principe comptable de prudence : éviter de reporter sur les exercices futurs des charges, en raison du préjudice qui pourrait en découler dans la gestion, eu égard au contexte spécifique de association dont l'activité dépend essentiellement de la générosité des donateurs ;

- simplifier dans toute la mesure du possible, la gestion administrative de l'association. Il s'agit, en fait d'une liste de matériel de faible valeur unitaire.

L'effet de cette décision sur le résultat de l'exercice 2008 est détaillé dans la NOTE 4-3.

NOTE 4 : AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue comme indiquée ci-dessous.

4-1- Immobilisations situées en France :

Logiciels	2 ou 3 ans
Installations, agencements et aménagements	3 ou 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique*	3 ans
Mobilier de bureau*	5 ans

* : Ces durées ont été appliquées avant la dotation aux amortissements exceptionnels détaillée à la NOTE 4-

4-2- Immobilisations situées à l'étranger

Dans le cadre de son activité, l'association peut être amenée à financer des biens qui répondent à la définition comptable des immobilisations et qui sont situés dans d'autres pays que la France.

Etant donné

a) les spécificités du contexte

- éloignement géographique qui rend le contrôle de l'existant physique difficile,

- conditions d'exploitation particulières qui génèrent une incertitude en ce qui concerne l'état physique des biens,
- spécificité de l'opération : les acquisitions sont réalisées dans le cadre du projet associatif et dévolues à une utilisation locale définitive,

b) la mise en application du principe comptable de prudence

Il a été décidé, pour la présentation des états financiers à partir de l'exercice 1998, d'amortir ces biens à 100% (en appliquant le prorata temporis selon la date d'acquisition dans l'exercice).

4-3- Dotation aux amortissements exceptionnels en 2008

La règle comptable, détaillée NOTE 3, avec effet immédiat au 31 décembre 2008, a généré une dotation aux amortissements exceptionnelle (donc une charge supplémentaire) de €. 66 603,24, enregistrée dans les dotations exceptionnelles aux amortissements. Dans les états financiers de synthèse, ce montant figure sous la rubrique "Charges exceptionnelles" du Compte de Résultat.

Le détail de la dotation aux amortissements relative à l'exercice, et la dotation aux amortissements exceptionnelle figure en détail dans les tableaux relatifs à l'Actif du Bilan, NOTE 13.

NOTE 5 : FONDS ASSOCIATIFS

La rubrique " Fonds associatifs " correspond au cumul des résultats comptables constatés depuis l'origine de l'association et acquis définitivement à celle-ci.

Il s'agit de l'excédent de dons reçus sans affectation à un projet autre que le projet associatif, qui sera utilisé au cours des exercices à venir et qui, d'un point de vue financier, contribue au fonds de roulement.

NOTE 6 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques identifiés à la clôture de l'exercice, avec une probabilité d'occurrence et pour un montant significatif, donnent lieu à provision.

La NOTE 14, ci-dessous, donne le détail des variations constatées sur la période.

Pour 2008, la provision de €. 17 673, couvre la perte latente correspondant à l'écart de conversion actif, relatif aux comptes en dollars, convertis au cours du 31 décembre 2008.

NOTE 7 : FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les donateurs à des projets nommément désignés, dont la réalisation dépasse le cadre de l'exercice.

La NOTE 14, ci-dessous, donne le détail des variations constatées sur la période.

NOTE 8 : DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Cette provision, à caractère dérogatoire, a été considérée, en 2007, comme ayant une nature comparable aux congés payés. Son montant actualisé figure désormais dans les dettes sociales au passif du bilan, et dans les charges de personnel du compte de résultat (cf commentaires sur ce point au paragraphe suivant).

NOTE 9 : CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes, valorisées à leur valeur nominale, sont toutes d'une durée inférieure à un an.

a) Provision pour charges relatives au DIF (Droit Individuel de

Les dispositions légales relatives à la formation professionnelle continue, qui ont pris effet à compter de mai 2004, prévoient que les salariés acquièrent un droit à un quota d'heures, qui, annuellement s'élève à 20 heures et qui peut se cumuler pendant 6 ans, pour aboutir à un montant total maximum de 120 heures.

Ainsi le salarié dispose d'un droit à se former dans le domaine qui lui convient, en relation ou non avec son emploi.

Dans le cadre de La Chaîne de l'Espoir, il a été constaté en 2008, des charges liées au temps de travail rémunéré pendant ce temps de formation.

Le dispositif donne effectivement la possibilité au salarié de prendre ce temps de formation pendant ses heures normales, auquel cas il perçoit le même montant de rémunération que s'il était en activité ; ou bien de suivre cette formation pendant son temps libre, et reçoit alors une indemnité fixée à 50 % du salaire net. Dans les deux cas, c'est à l'employeur qu'il appartient de verser ces sommes.

Pour apprécier la charge, il a été valorisé au taux horaire spécifique de l'ayant droit, le montant des droits acquis à fin 2008, augmenté des charges sociales.

Les différents calculs permettent ainsi d'aboutir à un montant de droits acquis pour €. 20 990.

b) Droits acquis dans le cadre de la Réduction du Temps de Travail (RTT)

Les heures RTT acquises en fin d'exercice ne concernent que trois salariés. Le montant, non significatif, n'a pas fait l'objet de provision au 31 décembre 2008.

NOTE 10 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les cessions sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque la valeur réelle des titres à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur historique, il est constitué une provision pour dépréciation.

Au 31 décembre 2008, la valeur des titres en portefeuille n'a pas nécessité la constatation d'une provision. Il s'agit de placements de trésorerie adaptés aux associations.

Le 29 décembre 2008, l'association a procédé, comme elle le fait généralement à la fin de chaque exercice, à une opération de vente avec rachat immédiat, de l'ensemble de son portefeuille, à l'exception de BNP Eur.St Marc FCP bloqué sur 5 ans. La plus-value latente sur ce titre s'élève à € 119.

La plus-value du portefeuille, relative à l'exercice 2008, est constatée dans les produits financiers de l'exercice.

NOTE 11 : COMPTES DE TRESORERIE EN DEVISES

Les comptes de trésorerie (banques et caisses) comprennent des montants en devises Dollars, Francs CFA, Livres Sterling et en Bath.

En cours d'exercice, chaque mouvement est converti en Euro au cours de la dernière transaction du mois pour les opérations en dollars. En ce qui concerne les virements vers la Thaïlande, c'est le cours effectif de la transaction (montant figurant sur le justificatif bancaire du virement). Le solde de la banque en devises au 31 décembre est converti en Euro au cours en vigueur à cette date.

Au 31 décembre 2008, les écarts de change ont été enregistrés dans les comptes d'écart de conversion, conformément au Plan Comptable.

L'écart de conversion actif, constaté à l'occasion de ce traitement, sous-entend l'existence d'une perte latente de change, sur les comptes en devise compris dans les postes du bilan. Par mesure de prudence, cette perte est, conformément aux règles du Plan Comptable Général, provisionnée pour un montant équivalent, sous la rubrique Provision pour Risques et Charges.

NOTE 12 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

12-1 : Le Volontariat

Le traitement des opérations administratives permet de connaître avec précision le nombre de volontaires (chirurgiens, médecins, infirmiers, anesthésistes) en missions pour le compte de La Chaîne de l'Espoir.

Durant l'exercice 2008 le temps passé, soit 3 549 jours ouvrables (environ 118 mois équivalent temps plein) a été estimé à K€. 887 (selon la base des salaires journaliers, charges comprises, de l'Assistance Publique pour €. 250).

12-2 : Le Bénévolat

Depuis 1998 l'activité des bénévoles au siège et des correspondants locaux fait l'objet d'un enregistrement régulier.

Ce suivi administratif permet de connaître l'identité du bénévole, la nature de l'engagement associatif et le nombre d'heures effectuées, soit 20 700 heures en 2008.

La valorisation de ce temps passé, à un salaire horaire moyen de €. 25 en 2008, charges patronales incluses, aboutit à un montant de K€. 518.

12-3 : Les Locaux

L'hôpital Broussais met à disposition des bureaux et un local de stockage à la Chaîne de l'Espoir, à un tarif préférentiel de €. 48 195, pour l'exercice 2008.

La valorisation de cet avantage, soit 900 M2 environ, au tarif moyen annuel de €. 450 des bureaux à Paris, représente l'équivalent d'un loyer annuel brut de K€. 405.

Cette mise à disposition présente donc un avantage en nature de K€. 357.

Au total, l'ensemble des contributions volontaires dont la Chaîne de l'Espoir a bénéficié au cours de l'exercice 2008, et qui ne sont pas incluses dans le compte de résultats, représente environ K€ 1 762.

NOTE 13 : TABLEAUX SUR L'ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Autres postes d'immo. Incorp.	108 578	10 180		118 758
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	108 578	10 180		118 758
Constructions	3 462 708			3 462 708
Instal. gales, agenc., aménag. divers	35 391			35 391
Matériel de transport	93 742			93 742
Autres immobilisations corporelles	137 365	15 084		152 448
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 729 205	15 084		3 744 289
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 308	2 973	3 960	4 322
TOTAL GÉNÉRAL	3 843 092	28 237	3 960	3 867 369

AMORTISSEMENTS	31/12/2007	Dot. Exploit	Dot. Except	31/12/2008
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 004	11 443	35 311	118 758
Constructions	3 462 707			3 462 707
Instal. gales, agenc., aménag. divers	35 391			35 391
Matériel de transport	92 999	743		93 742
Autres immobilisations corporelles	95 986	25 171	31 292	152 448
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 687 082	25 914	31 292	3 744 288
TOTAL GÉNÉRAL	3 759 086	37 357	66 603	3 863 046

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Bnp Eur. St Marc FCP		499 753		499 753
Bnp Kléber Mone FCP	45 167		45 167	
Bnp Cash invest	1 655 540	3 083 867	3 554 900	1 184 506
CL monétaires SICAV	64 516	141 916	184 047	22 385
CL monétaires Medium	186 473	991 590	983 790	194 274
CL monétaires Large	311 564	105 166	416 730	
Neuflyze Noam Dynamic	359 141	970 883	974 795	355 230
TOTAL GENERAL	2 622 400	5 793 175	6 159 428	2 256 148

NOTE 14 : TABLEAUX SUR LE PASSIF DU BILAN

FONDS ASSOCIATIFS	31/12/2007	Affectation	Reprise	31/12/2008
Fonds sans droit de reprise	618 474	302 686		921 160
Réserve pour Projets divers	184 822			184 822
Résultat 2007	302 687	-302 687		
Résultat 2008		469 074		469 074
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 105 983	469 074		1 575 057

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Hôpital français des enfants Kaboul	100 000		100 000	
Provision pertes de change		17 673		17 673
TOTAL	100 000	17 673	100 000	17 673

FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS AFFECTES

DESIGNATION	31/12/2007	Dotations	Fonds utilisés	31/12/2008
Fonds d'entraide Thaïlande	201 135	76 751	273 676	4 210
Fonds de bourses Thaï Tsu	6 512		6 512	(0)
Fonds d'entraide Thaï Tsu	6 429		6 429	
Soutien scolaire Thaïlande	4 354	38 893	14 300	28 947
Fonds d'entraide Togo	19 956	13 457	15 370	18 043
Soutien scolaire Togo	6 138	7 440	13 578	0
Hôpital de Dakar	100 000		100 000	
TOTAL	344 524	136 541	429 865	51 200

Fonds d'entraide Thaïlande : Fonds provenant de l'activité Parrainage. Etant donné l'ancienneté de ces fonds d'une part, et d'autre part, l'absence de projets permettant d'anticiper leur importante utilisation à court terme, la direction de la Chaîne de l'Espoir a consulté, en 2008, les donateurs.

A l'issue de cette consultation, et conformément à l'avis des donateurs, les fonds ont été réaffectés à hauteur de K€. 150, toujours pour des projets concernant des enfants mais situés géographiquement au Cambodge, c'est-à-dire sur un territoire ayant des besoins plus importants.

A hauteur de €. 123 675, les fonds ont été utilisés en Thaïlande durant l'exercice 2008.

Le solde au 31/12/2008, sur ce fonds, correspond, pour l'essentiel, au montant pour lesquels les donateurs ont exprimé leur désaccord de transfert.

Fonds de bourses Thaïlande Tsunami, Fonds d'entraide Thaïlande Tsunami : les reprises correspondent aux montants des dépenses de l'exercice.

Fonds de soutien scolaire Thaïlande et Togo : dotations pour le parrainage de la scolarité des enfants et reprises des montants correspondants aux dépenses de l'exercice.

Fonds d'entraide Togo : dotation et reprise des fonds utilisés au cours de

Hôpital de Dakar : reprise des fonds constitués en 2005, en raison des travaux effectués durant l'exercice.

COMPTES DE RÉGULARISATION

CHARGES A PAYER

	- 1 an
Fournisseurs	390 221
Dettes sociales	140 570
Charges à payer - Parrainage	318 384
TOTAL CHARGES A PAYER	849 176

PRODUITS A RECEVOIR

	- 1 an
Produits à recevoir mailings	576 533
Produits à recevoir Parrainage	23 292
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	599 826

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	- 1 an
Exploitation	20 529
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 529

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	- 1 an
Exploitation	231 610
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	231 610

NOTE 15 : EFFECTIF MOYEN

	200	2007	2006
Cadres	10	10	7
Non cadres	11	11	10
TOTAL EFFECTIF	21	21	17

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16-1 : INDEMNITÉ POUR DÉPART A LA RETRAITE

Le montant de l'indemnité de fin de carrière pour le personnel présent à la date de la clôture, a été estimé à K€. 209.

Ce montant n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

L'indemnité a été estimée en tenant compte des termes du code du travail, en l'absence de convention collective spécifique, et des tables de mortalité en vigueur actuellement.

NOTE 16-2 : CRÉDIT-BAIL

<u>ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL</u>	<u>N° contrat</u>	<u>Total investi</u>	<u>2008</u>	<u>Reste à verser</u>
Matériel de bureau (photocopieur)	c85670901	52 241	11 812	50 200
Matériel de bureau Sharp (photocopieur)	78303	12 754	2 618	7 290
TOTAL		64 995	14 430	57 489

NOTE 16-3 : INFORMATIONS SUR LES LEGS

L'engagement reçu, correspondant au legs d'un appartement situé à Strasbourg, est estimé à K€ 150.

NOTE 17 : HONORAIRES D'AUDIT

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes dans les charges de l'exercice 2008, s'élève à €. 10 934. Ils se rapportent exclusivement à la mission de contrôle des comptes de l'exercice.

NOTE 18 : NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Le CER a été élaboré conformément aux textes suivants : Loi du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993.

Le règlement CRC 2008-12 du 21 décembre 2008 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

NOTE 18-1 : Origine des ressources

Les ressources de l'association proviennent à 87 %, pour l'exercice 2008

- des dons obtenus à l'occasion de sollicitations des donateurs, dans le cadre de relations épistolaires, et de contacts téléphoniques ;
- des dons substantiels d'organisations et d'entreprises privées ;
- d'engagements pris dans le cadre d'actions à long terme de parrainage d'enfants.

NOTE 18-2 : Emploi des fonds.

Les fonds collectés sont utilisés dans le strict respect de l'objet statutaire de l'association.

Sur ce point, le rapport moral du Président, donne le détail des différentes actions menées durant l'exercice 2008.

Pour les fonds reçus et non utilisés au 31 décembre 2008, l'annexe des comptes fournit l'information adéquate dans la NOTE 14, sous la rubrique «Engagements à réaliser sur fonds dédiés».

NOTE 18-3 : Faits marquants de l'exercice

Les événements suivants ont plus particulièrement marqué l'année 2008

- Baisse de la collecte en cours d'année, qui a conduit à ralentir le nombre de missions sur l'exercice.

Cette baisse de collecte en cours d'année a été compensée par des entrées d'un montant exceptionnel en décembre.

- Subventions : Transfert de compétences du MAE vers l'AFD (Agence Française de Développement) et donc de l'origine des financements.

NOTE 18-4 : Rémunération et avantages en nature des membres du conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration ne reçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage particulier au titre de leur fonction.

Les statuts ne prévoient pas d'attribution d'actif, à quelque moment que ce soit, aux membres du conseil d'administration.

NOTE 18-5 : Rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants.

L'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif prévoit que « les associations dont le budget annuel est supérieur à €. 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à €. 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ».

Selon le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, à l'origine de ce texte, il convient d'interpréter celui-ci comme visant les salaires et avantages en nature accordés aux trois plus hauts cadres (hiérarchiquement) dirigeants bénévoles et salariés et de considérer que le calcul du seuil de la subvention intègre la totalité des aides publiques attribuées annuellement par les services de l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Pour l'année 2008, le montant annuel brut global des rémunérations et avantages des trois plus hauts cadres de l'association, s'élève à €. 256 010.

NOTE 19 : COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

NOTE 19-1 : CER EXERCICE 2008 VERSION 2008

<u>RESSOURCES</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
I Produits de la générosité du public	K€ 6 573	5 873
Dons individuels appels mailings	6 212	5 657
Dons individuels site internet	222	96
Dons spontanés	139	120
II Mécénats et autres concours privés	1 801	2 554
Sponsors et partenaires d'entreprises	1745	2255
Evènements Média & PLV	56	299
III Legs & Donations	321	33
IV Dons Parrainage	1 478	1 558
V Subventions et autres concours publics	824	735
a) Allocations de la Délégation à l'Action Humanitaire (MAE)	150	470
b) Aides à l'emploi		3
c) Assistance Publique des Hôpitaux de Paris	200	100
d) Ambassades locales et divers	104	162
e) AFD	370	
VI Produits financiers	75	103
VII Autres produits	23	1
VIII Reprises sur provisions	539	580
Reprise Sinistre Tsunami		86
Reprise Fonds d'entraide Parrainage	180	5
Reprise Hôpital Phnom Penh		97
Reprise Hôpital Kaboul	100	234
Reprise Hôpital Dakar	100	
Reprise Siège (Entraide antériorité)	150	
Autres reprises	9	158
IX Produits exceptionnels	21	7
X Transferts de charges d'exploitation	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	K€ 11 654	11 444
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges		
- Volontariat médical (missions)	887	648
- Bénévolat	518	231
- Locaux : avantage estimé	357	360
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	K€ 1 762	1 239

EMPLOIS	2008	2007
I Missions Sociales	K€ 6 900	7 327
A Soins Enfants en France	1 640	2 000
B Soins Enfants à l'Etranger	3 582	3 552
a) Afrique	523	450
b) Asie	2 954	2 963
c) Europe de l'Est	10	3
d) Moyen-Orient	27	17
e) Amérique du sud	68	119
C Formations	90	214
D Parrainage	1 588	1 561
II Ressources affectées aux missions sociales pluriannuelles non utilisées	137	39
a) Sinistre Asie		5
b) Fonds d'entraide Parrainage*	137	34
III Frais d'appel à la générosité du public	2 485	2 248
a) Frais d'appel de dons	2 092	1 957
b) Frais de traitements des dons	393	291
IV Frais de recherche sponsors & partenaires privés	546	425
V Frais d'information et communication	433	303
VI Frais de fonctionnement de l'organisme	662	717
VII Provisions & dotations		
VIII Charges financières		10
IX Charges exceptionnelles	7	73
X Dotations de charges à répartir		
XI Dotations aux provisions	18	
TOTAL CHARGES	11 186	11 142
Excédent de l'Exercice	469	303
TOTAL EMPLOIS	K€ 11 654	11 444
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges		
- Volontariat médical (missions)	887	648
- Bénévolat	518	231
- Locaux : avantage estimé	357	360
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	K€ 1 762	1 239

* En 2006 cette rubrique figurait sous la ligne VII Provisions & dotations

RESULTAT ANALYTIQUE



LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

RESULTAT ANALYTIQUE AU 31/12/2008

CHARGES	Annexe C	Réalisé 2007	Réalisé au 31/12/2008	PRODUITS	Annexe P	Réalisé 2007	Réalisé au 31/12/2008
I.1/ Charges courantes CDE <i>(Hors Parrainage)</i>	COE1	9 459	9 438	II.1/ Produits courants CDE <i>(hors Parrainage)</i>	COE1	9 186	9 531
Soins enfants			5 311	Collecte de fonds	COE1	8 427	8 374
Soins enfants en France	COE1	2 000	1 640	Grand public	COE1	5 873	6 573
Soins enfants à l'étranger	COE2	3 767	3 671	Partenaires & Evénement	COE1	2 554	1 801
Fonctionnement Siège	COE3	717	662	Legs & Donations		33	321
Developpement	COE5	2 976	3 464	Subventions publiques	COE1	735	824
Marketing direct		2 507	2 741				
Parlariat		137	253	Autres produits	COE1	1	13
Communication		303	433				
Demarches & International		29	37				
I.2/ Charges & Dotations Parrainage	PAR1	1 595	1 724	II.2/ Dons & Reprises Parrainage	PAR1	1 564	1 658
- Charges de Fonctionnement		440	443	- Produits de Fonctionnement		409	376
- Total Opérationnelle & Provisions		1 155	1 282	- Total Opérationnelle & Provisions		1 155	1 282
I.3/ Charges Opérationnelles		1 121	1 145	Produits Opérationnels		1 149	1 103
I.3/ Dotations Provisions	PAR1	34	137	II.4/ Reprises de provisions	PAR1	5	180
I.4/ Dotations Provisions Soins	CRE	5	18	II.4/ Reprises de provisions Soins	CRE	575	369
Provisions Siège			12	Reprises Provisions Siège		469	369
Provisions Parrainage			6	Reprises Provisions Tsunami		00	
Provisions Tsunami		5		Total produits d'exploitation		11 334	11 559
Total charges d'exploitation		11 059	11 178	Résultat d'exploitation		275	380
I.5/ Charges financières	CRE	10		II.5/ Produits financiers	CRE	103	75
				Produits financiers Soins			63
I.6/ Charges exceptionnelles	CRE	73	7	II.6/ Produits exceptionnels	CRE	7	21
TOTAL CHARGES		11 142	11 185	TOTAL PRODUITS		11 444	11 654
				RESULTAT		302	469

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

LA CHAÎNE DE L'ESPOIR COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

In application de l'article 6 de la loi n° 101-1033 du 1 août 1991 et de l'article 60 du décret n° 1987-1047

EMPLOIS	2007	2008	RESSOURCES	2007	2008
	en milliers d'euros			en milliers d'euros	
1 MISSIONS SOCIALES	7 126	6 880		7 464	6 372
1.1 - Soins Enfants et Famille	2 666	1 645	1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	5 906	4 804
			1.1 Dons affectés aux soins et programmes médicaux	5 037	6 272
			- Dons individuels affectés handicap	96	272
			- Dons individuels internet site Cde	130	139
			- Dons divers	33	321
			- Legs & Donations		
1.2 - Soins Enfants à l'Etranger	3 552	3 581	1.2 Dons affectés au Parrainage d'enfants	1 569	1 478
1.3 - Soins Adultes	450	503			
2 Aide	2 962	2 954			
3 Aide	3	10			
4 Soins de nuit	17	27			
5 Soins de jour	173	58			
1.2 Formations médicales	374	50	2 MECENATS ET AUTRES CONCOURS PRIMES	2 054	1 801
1.4 Parrainage	1 560	1 000	2.1 Subventions et participations d'entreprises	2 055	1 745
			2.2 Evénements d'été & PLV	288	58
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 876	3 464	3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	736	834
2.1 Frais d'envoi à la presse et au public	1 837	2 082	- Subventions Ministère des Affaires Étrangères	470	580
2.2 Frais de publications (non liés)	391	383	- Subventions ACO	370	370
2.3 Frais de recherche sur autres personnes liées	420	548	- Subventions AP-HP	180	200
2.4 Charges liées à l'entretien de Subventions et autres concours publics	303	432	- Subventions Appréciés divers	162	104
			- Autres à l'étranger	3	3
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	717	642	4 AUTRES PRODUITS	110	119
4 CHARGES FINANCIÈRES	0	0	- Produits exceptionnels	7	27
			- Transfert de charge	0	70
			- Produits Financiers Soins	88	82
			- Produits Financiers Parrainage	77	72
			- Produits divers	13	13
5 CHARGES EXCEPTIONNELLES	73	7	5 TOTAL RESSOURCES (Cpte Résultat)	10 864	11 115
5.1 TOTAL EMPLOIS (Cpte Résultat)	11 982	11 031	6 REPRÈSES DE PROVISIONS	458	0
6 DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	0	6.1 REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	422	530
6.2 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	39	137	a Reprises de Provisions sur Projets Médicaux	417	530
a Engagement sur Programmes Médicaux	0	0	b Reprises de provisions Soins Trauma	88	88
- Soins de nuit	0	137	c Reprises de provisions Appréciés Divers	37	37
b Engagement sur Fonds de Fonds Parrainage	39	34	d Reprises de provisions Allocations	224	160
			e Reprises de provisions Allocations Déclar	160	160
			f Reprises de provisions Soins (Etranger étranger)	180	180
			g Reprises de Provisions Fonds Médicaux Parrainage	0	0
6.3 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0	N VARIATIONS DES FONDS COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
6.4 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0	V PERTE DE L'EXERCICE		
6.5 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0	TOTAL GENERAL	11 444	11 854
6.6 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.7 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0	VI TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES BÉNÉVOLES EN COLLECTÉES AUTRES DE PUBLIC		
6.8 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0	VI.1 SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
6.9 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.10 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.11 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.12 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.13 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.14 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.15 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.16 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.17 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.18 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.19 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.20 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.21 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.22 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.23 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.24 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.25 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.26 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.27 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.28 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.29 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.30 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.31 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.32 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.33 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.34 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.35 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.36 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.37 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.38 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.39 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.40 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.41 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.42 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.43 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.44 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.45 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.46 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.47 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.48 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.49 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.50 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.51 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.52 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.53 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.54 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.55 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.56 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.57 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.58 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.59 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.60 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.61 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.62 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.63 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.64 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.65 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.66 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.67 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.68 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.69 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.70 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.71 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.72 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.73 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.74 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.75 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.76 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.77 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.78 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.79 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.80 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.81 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.82 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.83 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.84 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.85 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.86 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.87 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.88 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.89 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.90 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.91 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.92 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.93 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.94 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.95 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.96 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.97 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.98 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.99 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.100 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.101 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.102 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.103 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.104 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.105 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.106 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.107 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.108 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.109 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.110 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.111 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.112 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.113 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.114 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.115 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.116 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.117 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.118 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.119 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.120 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.121 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.122 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.123 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.124 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.125 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.126 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.127 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.128 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.129 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.130 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.131 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.132 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.133 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.134 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.135 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.136 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.137 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.138 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.139 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.140 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.141 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.142 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.143 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.144 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.145 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.146 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.147 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.148 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.149 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0	0			
6.150 ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0				

BUDGET 2009



LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

BUDGET 2009

CHARGES	Annexe C	Budget 2009	PRODUITS	Annexe D	Budget 2009
L.1/ Charges courantes CDE (Hors Parrainage)	CDE1	7 039	II.1/ Produits courants CDE (Hors Parrainage)	CDE1	7 302
Soins enfants					KE
Soins enfants en France	CDE1	4 019	Collecte de fonds	CDE1	6 300
Soins enfants à l'étranger	CDE2	1 153	Grand public	CDE1	4 600
		2 866	Partenaires & Evénement	CDE1	1 700
Fonctionnement Siège	CDE3	700	Legs & Donations		400
Developpement			Subventions publiques	CDE1	600
Marketing direct	CDE4	2 320			
Partenariat		1 670	Autres produits	CDE1	2
Communication		200			
Démarches à l'international		200	II.2/ Dons & Reprises Parrainage	PART	1 200
L.2/ Charges & Dotations Parrainage	PART	1 200	Produits Opérationnels		
Charges Opérationnelles			Produits de Fonctionnement		
Charges de Fonctionnement			II.4/ Reprises de provisions	PART	
L.3/ Dotations Provisions	PART				
L.4/ Dotations Provisions Soins	CFE		II.4/ Reprises de provisions Soins	CFE	
Provisions Siège			Reprises Provisions Siège		
Provisions Tsunami			Reprises Provisions Tsunami		
Total charges d'exploitation		8 239	Total produits d'exploitation		8 502
			Resultat d'exploitation		263
L.5/ Charges financières	CFE	10	II.5/ Produits financiers	CFE	50
			Produits financiers Soins		50
L.6/ Charges exceptionnelles	CFE		II.6/ Produits exceptionnels	CFE	
TOTAL CHARGES		8 249	TOTAL PRODUITS		8 552
			RESULTAT		303

RAPPORT GENERAL
DU COMISSAIRE AUX COMPTES

LA CHAINE DE L'ESPOIR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 96, rue Didot

75014 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

LA CHAINE DE L'ESPOIR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

96, rue Didot
75014 PARIS

Rapport du Commissaire aux _____ Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les membres, _____

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA CHAINE DE L'ESPOIR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques Nous avons également

procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilley-sur-Seine, le 09 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

met

Jean-Pierre VERCAMER

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LA CHAINE DE L'ESPOIR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 96, rue Didot

75014 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

LA CHAINE DE L'ESPOIR

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

96, rue Didot

75014 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions soumises à l'article L.612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Le montant global des frais remboursés aux administrateurs au titre de l'exercice 2008 s'élève à 40 591,17 €.

Neuilly-sur-Seine, le 09 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

.ut

Jean-Pierre VERCAMER

